

commission du codex alimentarius

F

ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 4 de l'ordre du jour

CX/NFSDU 05/27/4

Septembre 2005

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME Vingt-septième session

DOCUMENT DE DISCUSSION SUR LES PROPOSITIONS DE VALEURS NUTRITIONNELLES DE REFERENCE SUPPLEMENTAIRES OU REVISEES AUX FINS D'ETIQUETAGE

Préparé par le Groupe de travail dirigé par l'Afrique du Sud

1. Historique

A la 25^e session du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime, le Comité a décidé qu'il était nécessaire de mettre à jour les valeurs nutritionnelles de référence (VNR) qui avaient été établies après la Consultation d'Helsinki (septembre 1988).

2. MANDAT

Le Comité est convenu en novembre 2004 que le Groupe de travail électronique coordonné par la délégation sud-africaine réviserait le document de discussion en examinant les questions suivantes :

1. Principes de l'établissement de VNR en tenant compte des directives élaborées par les pays membres dans ce domaine
2. VNR pour différents groupes de population
3. Révision de la liste actuelle des éléments nutritifs

3. Invitation et rapport préliminaire

L'invitation à remettre des observations et un rapport préliminaire basé sur le mandat octroyé par le CCNFDSU en novembre 2004 a été envoyée le 29 mars 2005 et le 6 avril 2005 à toutes les personnes qui ont fait part à la 25^e session de leur désir de participer aux travaux.

L'Union européenne, les États-Unis, l'Afrique du Sud, le CRN et la NHF ont remis leurs observations.

Ces observations sont résumées ci-dessous.

4. Critères pour l'établissement de VNR

- 4.1 Si les consommateurs dans le monde entier admettent que si un aliment spécifique contient un pourcentage spécifique de la VNR pour un élément nutritif, la consommation de la quantité de référence de l'aliment fournit vraisemblablement des pourcentages spécifiés de cet élément nutritif destiné à couvrir leurs besoins journaliers, c'est donc qu'ils utilisent l'étiquetage comme source d'information nutritionnelle.
- 4.2 A la réunion du CCNFSDU en 2004, il a été convenu que les VNR devraient reposer sur des quantités suffisantes pour promouvoir un état de santé optimal. Comme résultat de l'emploi généralisé des VNR sur l'étiquetage alimentaire et de la perception par le consommateur de la signification des VNR, la promotion d'un meilleur état de santé pour le monde grâce à un apport nutritionnel optimal serait en conformité avec la demande adressée par l'OMS /FAO au Codex, en particulier le CCNFSDU et le CCFL, d'implémenter la Stratégie mondiale de l'OMS pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé.
- 4.3 Si l'on prend les doses journalières recommandées comme base, il faudrait utiliser la plus élevée des recommandations rapportées à une tranche d'âge ou au sexe pour un élément nutritif spécifique, sauf si la valeur est supérieure à l'apport maximum tolérable pour un autre groupe d'adultes.
- 4.4 Les VNR devraient être fondées sur la science et refléter les données scientifiques les plus récentes sur le rapport bénéfices/risques susceptible de promouvoir un état de santé optimal et de réduire le risque de maladie chez la majorité des individus.

5. CRITERES POUR L'ETABLISSEMENT DE DIFFERENTS GROUPES DE POPULATION

Un minimum de deux jeux de VNR est recommandé purement d'un point de vue pratique en termes d'espace d'étiquetage et pour éviter la confusion dans l'esprit des consommateurs. Les autorités nationales peuvent employer des VNR spécifiques qui sont applicables aux produits étiquetés et qui sont spécifiquement commercialisées pour un groupe cible spécifique, par exemple les femmes enceintes.

- 5.1 Un jeu pour les nourrissons et les jeunes enfants (jusqu'à 3 ans), à condition que le sodium, le chlore et le potassium ne soient pas inclus dans la liste des VNR, la raison étant que ni l'option « jusqu'à 3 ans » ni l'option « après 3 ans » ne fourniraient une recommandation sûre et appropriée pour toute la tranche d'âge.
- 5.2 Un jeu essentiel de VNR pour les personnes de 4 ans et plus.

6. Critères pour la sélection des éléments nutritifs

Éléments nutritifs (initialement, seuls les vitamines et les sels minéraux sont pris en considération) à inclure dans la liste des VNR.

VITAMINES	
Vitamine A	µg
Vitamine C ou acide ascorbique	mg
Vitamine D	µg
<i>Vitamine E¹</i>	<i>mg TE</i>
<i>Vitamine K¹</i>	<i>µg</i>
Vitamine B ₁ ou thiamine	mg
Vitamine B ₂ ou riboflavine	mg
Acide nicotinique, nicotinamide ou	mg

niacine	
Vitamine B ₆ ou pyridoxine	mg
Acide folique ou folate	µg
Vitamine B ₁₂ ou cyanocobalamine	µg
<u>Biotine</u> ¹	<u>µg</u>
<u>Choline</u> ¹	<u>mg</u>
<u>Inositol</u> ¹	<u>mg</u>
<u>Acide pantothénique</u> ¹	<u>mg</u>
SELS MINÉRAUX	
<u>Boron</u> ¹	<u>µg</u>
Calcium	mg
<u>Chlore</u> ^{1,2}	<u>mg</u>
<u>Chrome</u> ¹	<u>µg</u>
Cuivre	mg
Fer	mg
<u>Fluorure</u> ^{1,3}	<u>µg</u>
Iode	µg
Magnésium	mg
Manganèse	mg
<u>Molybdène</u>	<u>µg</u>
<u>Phosphore</u>	<u>mg</u>
<u>Potassium</u>	<u>mg</u>
Sélénium	µg
<u>Sodium</u>	<u>mg</u>
<u>Vanadium</u>	<u>µg</u>
Zinc	mg

1 - Nouveaux ajouts

2 - L'ajout à la liste des sels minéraux suivants a été demandé à la condition qu'un enrichissement ciblé d'aliments ou de compléments alimentaires avec ces sels minéraux ne soit pas nécessaire :

- Chlore
- Potassium
- Phosphore
- Sodium

3 - Supplémentation recommandée uniquement dans les zones où la carence en fluorure est endémique